

Conseil scientifique du CNRS

Soutien à la chercheuse turque Pinar Selek

Le Conseil scientifique du CNRS exprime sa profonde solidarité envers la sociologue turque Pinar Selek, réfugiée politique en France et membre associée de l'UMR8245 « Migrations et société » (CNRS-IRD-Université de Nice). Elle est victime depuis 25 ans d'un insupportable harcèlement judiciaire dans son pays. Pinar Selek est exilée en France depuis plus de 10 ans. Pinar Selek est de nouveau poursuivie après avoir été acquittée à quatre reprises par les tribunaux turcs.

Ce 29 septembre 2023, la Cour criminelle d'Istanbul a reporté à nouveau l'examen du dossier au 28 juin 2024

Le Conseil scientifique du CNRS rappelle son attachement à la défense des libertés académiques et demande au gouvernement français d'intervenir auprès du gouvernement turc en faveur de Pinar Selek et pour que sa famille ne subisse aucune mesure répressive.

Texte adopté le 30 octobre 2023

19 votants : 19 - Pour 0 - Contre 0 - Abstention

Dorothee BERTHOMIEU
Présidente du Conseil scientifique

Destinataires :

- M. Emmanuel Macron, président de la République
- Mme Catherine Colonna, ministre de l'Europe et des affaires étrangères
- Mme Sylvie Retailleau, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
- M. Eric Dupond-Moretti, garde des Sceaux, ministre de la justice
- M. Antoine Petit, président directeur général du CNRS
- M. Alain Schuhl, directeur général délégué à la science du CNRS
- Les présidentes et présidents des Sections, Commissions interdisciplinaires (CID) et Conseils scientifiques d'Institut (CSI) du Comité national de la recherche scientifique